mum tel qu'elles échappent à la prise de la critique ; pourquoi faut-il cependant que mes yeux s'arrêtent à la note 353, qui fait de Scylla un « gouffre », comme Charybde, alors qu'Ovide lui-même la dresse en « écueil » au livre XIV de ses *Métamorphoses*?

L'Introduction est de forme agréable et offre aux profanes une bonne préparation à la lecture d'Ovide ; je ferais bien quelques réserves sur des points de détail, comme le qualificatif de « très latin » appliqué au milieu pélignien d'où est sorti Ovide, ou l'interprétation donnée de « fasti dies » = les jours où il est permis de « plaider »...

M. Ripert a cru devoir donner une bibliographie, qu'il appelle sommaire, qui l'est en effet, mais où il trouve moyen de faire figurer l'*Histoire de la littérature* de Pichon (pourquoi, mon Dieu, à propos d'Ovide?).

— *Apulée. L'âne d'or ou Les métamorphoses*, par H. CLOUARD : 476 pages, 18 francs.

Faut-il signaler cette traduction, qui n'a pas d'autre prétention, dit l'auteur, que de « se faire lire avec agrément par le grand public »? Elle s'efforce de rendre avec exactitude une langue que le traducteur déclare à la fois « intéressante et insupportable » (ce qui est vrai, mais a besoin d'être expliqué), et qui de plus, paraît-il, manque « de pureté, même quelquefois de correction » (et voilà Apulée jugé au nom de la grammaire cicéronienne, comme Corneille l'était par Voltaire au nom de la grammaire voltairienne !). Cette traduction accompagne un texte établi par résistance aux interprétations « inutilement pédantes » des éditeurs, et par recours « aux suggestions de l'évidence et du bon sens » (le bon billet !). Le commentaire, pour une œuvre et un écrivain dont on commence par nous dire qu'ils sont « un mystère », tient en quinze pages, dont plusieurs sont remplies de citations de La Fontaine ! Quant aux moyens de nous informer par nous-mêmes de ce que l'on ne nous apprend pas, bernique ! Pas l'ombre d'une bibliographie.

J'aurais les mêmes choses à dire du second volume :

— *Apologie, Florides, Traités philosophiques* : 488 pages, 18 francs.

J. MAROUZEAU.

Collection Teubner :

— *Apuleius*, I : *Metamorphoseon libri XI*, 3e éd. par R. HELM : 1931, 296 pages ; 4,30 Mk.

Cette troisième édition reproduit pour l'essentiel les deux précédentes, auxquelles elle correspond ligne par ligne, du moins en ce qui concerne le texte, car l'apparat critique a été remanié avec soin, corrigé et enrichi. L'auteur n'a pas manqué de tenir compte, sans accepter toujours leurs suggestions, des travaux critiques récents, en particulier de Bernhard,

sur le style d'Apulée, de Birt, Blümner, Castiglioni, Damsté, Robertson, Wiman ; il a même utilisé des observations qui lui ont été communiquées à titre privé par Leo, Kroll, Lindsay, Plasberg, Wissowa (n'a-t-il rien tiré de l'ouvrage de M. Médan sur la latinité d'Apulée dans les *Métamorphoses*, qu'il ne cite même pas dans sa bibliographie?)

C'est le type de la bonne édition, tenue à jour, sur laquelle on peut faire fond, et ce n'est pas moi qui reprocherais à M. Helm l' « inutile pédantisme » que lui attribue M. Clouard dans l'édition recensée ci-dessus.

— *Vellei Paterculi ex Historiae romanae libris duobus quae supersunt*, post C. Halm 2. ed. C. Stegmann von Pritzwald : 1932, xx & 176 pages, 5,80 Mk.

La maison Teubner a bien fait de mettre à jour l'édition Halm, vieille de soixante ans. Pour peu lu que soit Velleius Paterculus, son texte est si plein de difficultés que le travail de la critique a eu beau jeu de s'exercer sur lui à la suite du travail de Halm : M. Stegmann von Pritzwald a relevé plus de 1,500 conjectures proposées depuis l'édition précédente ! De ce fatras, souvent inutilisable, il n'a pas voulu encombrer son édition, d'autant plus que celle de M. Bolaffi, parue peu avant la sienne, le dispensait d'un apparat exhaustif ; il a même rejeté dans un bref Appendice un certain nombre de remarques qui ne lui ont sans doute pas paru dignes de figurer en bas de page.

L'apparat est du type critique, c'est-à-dire qu'il contient les indications ou justifications de conjectures, de sorte qu'il constitue dans la plupart des cas une mise au point et une base solide au travail ultérieur.

On ne peut pas attendre d'un éditeur de Velleius qu'il apporte beaucoup de nouveau : que faire d'un texte très corrompu, dont la tradition se fonde sur un manuscrit unique perdu presque aussitôt que découvert? La critique doit s'appliquer ici non pas à reconstituer une généalogie de manuscrits, ni à suivre une filiation, mais à comparer entre eux, d'une part, un manuscrit dont on ne sait même pas s'il est la copie directe du manuscrit perdu et, d'autre part, une édition ancienne dont les divers exemplaires ne concordent même pas exactement entre eux. La difficulté est aggravée du fait que copie et édition sont à peu près contemporains et que des collations de l'une sur l'autre ont embrouillé les fils de la tradition. Après plus d'un demi-siècle de discussions sur le problème ainsi posé, l'éditeur actuel estime devoir s'en tenir encore aux conclusions de Halm, dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'elles manquent de netteté.

— *Ciceronis Scripta quae manserunt omnia*, vol. VI, 1 : *Oratio de imperio Cn. Pompei*, rec. P. Reis, *Orationes Pro Cluentio, De lege agraria, Pro*

Rabirio, rec. L. Fruechtel : 1933, xiv & 247 p., 8 Mk. ; vol. VI, 2 : *Orationes in Catilinam*, *Pro Archia*, rec. P. Reis ; *Pro Murena*, *Pro Sulla*, rec. H. Kasten ; *Pro Flacco*, rec. L. Fruechtel : 1933, xxx & 256 pages, 8,40 Mk.

Peu à peu se complète le Cicéron de la Collection Teubner, commencé depuis bien longtemps. Les volumes ne se suivent pas dans l'ordre des numéros ; XI et XIII ont déjà paru, alors que VI restait encore à procurer. Ce volume contient neuf discours, dont les éditeurs sont des cicéronisants éprouvés. Leur tâche n'était pas facile, vu l'énorme production qui s'accumule d'année en année sur Cicéron, mais il faut dire qu'ils ont été grandement aidés par le travail patient de ceux qui tiennent au courant dans les Revues la bibliographie cicéronienne : Luterbacher, Tolkieln, Schönberger en Allemagne, P. Laurand chez nous. Chacun de ces discours est accompagné d'une préface brève, mais « sachlich », comme disent les Allemands, et destinée strictement aux usagers du texte, sans aucun souci de présentation. Ne nous plaignons pas de cette austérité rébarbative. De telles éditions sont travaux d'ouvriers qui apportent les matériaux à pied d'œuvre, préparation ingrate sans laquelle toute étude sérieuse serait impossible. Il faut rendre hommage aux savants qui, par ces ouvrages modestes et presque anonymes, maintiennent la tradition de la méthode, de la rigueur, de la minutie, et assurent à l'étude de l'antiquité une base scientifique.

La préface à chacun des discours expose l'état de la tradition manuscrite, sans oublier les enrichissements récents ; ainsi, pour les Catilinaires, M. Kasten n'a pas manqué de mentionner les feuillets palimpsestes découverts par M. Reitzenstein. Chacun des auteurs s'efforce d'apporter sa contribution personnelle à l'établissement du texte ; ainsi M. Kasten signale dans la préface du *Pro Murena* un certain nombre de points sur lesquels il est en désaccord avec l'excellente édition de Clark. Parfois, tout le problème de la tradition manuscrite est repris, comme c'est le cas pour le *Pro Sulla* de M. Kasten. Les conclusions n'emportent pas toujours la conviction absolue, mais on sait comme il est difficile pour la tradition cicéronienne de débrouiller l'enchevêtrement des leçons fournies par des manuscrits récents, souvent surchargés d'interpolations ou corrections dissimulées.

Une lacune me frappe néanmoins : alors que les éditeurs font état plus d'une fois des « testimonia », je ne vois pas en général qu'ils s'aident pour établir le texte du secours que fournit la prose métrique : à la page 114 du *Pro Murena*, je vois bien invoqué un argument de Zielinski pour la fin de phrase « sustinendum » (l. 19), mais à la page suivante (l. 28) aucune règle de clausule n'est invoquée pour préférer « conprimentur » à « confir mentur ».

Autre lacune fâcheuse : une liste d'abréviations nous donne la clé des sigles qui, dans l'apparat, représentent des noms de commentateurs ou de savants modernes ; mais cela ne fait qu'un bien petit nombre de références ; pourquoi ne pas ajouter à la préface une bibliographie sommaire? Par définition, les éditions Teubner sont et ne veulent être que des éditions critiques ; mais pourquoi ceux qui ont dû tant travailler pour les établir ne nous font-ils pas participer aux secours dont ils se sont servis? Et s'il est admissible que dans la pratique le travail du critique et celui du commentateur soient présentés séparément, c'est à la condition que chacun des deux nous fournisse au moins sous forme d'index les moyens de compléter son œuvre. Les éditions Teubner donnent quelquefois l'impression agaçante de ces cartes muettes qu'on propose aux écoliers, et c'est ce qui leur fait préférer parfois des éditions moins scientifiques peut-être, mais plus parlantes.

J. Marouzeau.

Bibliothèque de la Revue d'histoire ecclésiastique :

Pachomiana latina,... texte latin de S. Jérôme, édité par Dom Amand Boon. Appendice : *la Règle de S. Pachôme*, fragments coptes et excerpta grecs, édités par L.-Th. Lefort : Louvain, Bibl. de la Revue, fasc. VII, 1932, lx & 210 pages.

Nous possédons une documentation suffisante pour nous représenter le développement du monachisme primitif. En sa forme première, avec les saint Antoine et les Paul de Thèbes, il n'était autre chose que l'anachorétisme. Le moine vivait dans le désert ; et, même quand il se rapprochait d'autres moines, il habitait une cellule séparée et ne s'assujettissait à aucune règle commune. C'est seulement en 320 que Pachôme fonda à Tabennési, dans la Thébaïde, le premier monastère, inaugurant ainsi la vie « cénobitique ». Les moines y étaient astreints à une discipline régulière et se livraient au travail manuel et à l'étude de la Bible. C'est pour eux que Pachôme écrivit sa fameuse Règle, dont s'inspirèrent dans la suite nombre de législateurs fameux, — et saint Benoît lui-même.

Rédigée en copte, cette Règle pachômienne fut de bonne heure traduite en grec. Saint Jérôme entreprit de la transposer en latin, sur la prière du prêtre Silvanus, qui lui affirmait que, dans les monastères de la Thébaïde, on rencontrait beaucoup de moines d'origine latine, qui ne savaient ni le copte, ni le grec. Il y joignit onze lettres de Pachôme et un ou deux opuscules d'autres abbés, ses successeurs. Dans sa Préface, il expliquait le régime de vie de ces communautés pachômiennes. Une allusion à la mort récente de Paule, la patricienne romaine, sa collaboratrice et son amie, permet de rapporter ce travail à l'année 404.